

BENIN

3 551 milliards de francs CFA pour 2025

Opinion

Préserver l'indépendance journalistique
à l'ère des IA génératives

transfert de technologies à la
GDIZ

Le Ministre d'État Abdoulaye
Bio Tchané impressionné

BIIC ONLINE

ENTREPRISE

**Gérez votre trésorerie
en ligne 24H/7**

Pratique, sécurisée et
gratuite



www.biiconline.com



digital

EDITORIAL

Par Romuald BOKO

L'Autre Afrique encore plus loin



Depuis trois ans, nous avons réussi le pari de passer d'une sporadicité des années 2010 à un mensuel régulier et bien diversifié. C'était un rêve fou, un défi difficile mais devant la volonté, l'impossible devient possible. Et comme le disait Mathieu Thomas : «Si vous mettez votre cœur dans la réalisation de vos projets, si la passion vous dévore et que rien ne vous arrête, succès il y aura.»

Ainsi, effectivement, nous y sommes arrivés. 36 mois, 36 éditions. Merci à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'atteinte de ces objectifs. C'est le moment de remercier toute l'équipe de L'Autre Afrique dissimulée un peu partout dans le monde. Du plus petit agent au grand chef, nous vous témoignons nos sincères gratitude. Car grâce à vous, nous avons réussi ce pari.

Le site www.lautre-afrique.com a été au cours de ces derniers mois très dynamique. Nous envisageons le rendre plus performant pour vous satisfaire davantage. Cependant, notre rubrique de L'Autre Afrique Flash info qui livre en moyenne une dizaine de visuels au quotidien pour informer en temps réel a connu un net recul. Nous prenons l'engagement ferme d'y remédier. Pour les mois à venir, Le magazine L'Autre

Afrique envisage, avec ses nouveaux partenaires, étendre plus son rayonnement un peu plus à travers le monde entier. Il faut dire, notre mission reste intacte. L'Autre Afrique est un magazine panafricain qui ambitionne redonner à l'Afrique toutes ses vraies valeurs. Loin de cette Afrique de guerre, de dictature, de barbarie, de famine, de misère etc, ce mensuel se veut porteur d'une autre vision, celle d'une nouvelle Afrique riche de ses ressources et riche de ses enfants, bref une Autre Afrique que nous appelons de tous nos vœux. Enfin, par ma voix, le Groupe L'Autre Afrique souhaite une Bonne et Heureuse année à chacun et à tous.

SOMMAIRE

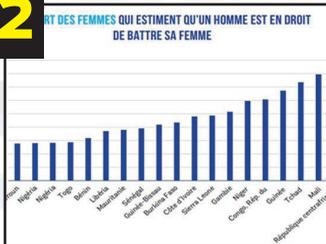
Quand l'Afrique s'éveillera

05



3.551 milliards de francs CFA pour 2025

12



Les lois sur la violence domestique protègent-elles les femmes ?

L'AUTRE AFRIQUE
MENSUEL INTERNATIONAL

Mensuel international indépendant d'informations, d'analyses et de publicité

Direction Générale

France

Tél: +33 626 656 588

Bénin

Tél: +229 96 84 24 24

Directeur de Publication

Romuald A. Boko

Directeur de la Rédaction

François Charles

Direction Commerciale

Léila Amara

Glwadys Bonou

Rédaction

Keneth Smith, François Charles, Romuald Boko, Abla Merzougui Lahket, Armel Kuassi Johnson, Eudes DIARRA, Olivier KPOUSSOU, Nazaire Cesar, Yasmine Gounongbé, Edmond Sossou

17



Le Ministre d'État Abdoulaye Bio Tchané impressionné par le transfert de technologies

20



Les IA génératives : des assistants, pas des remplaçants

22



Préserver l'indépendance journalistique à l'ère des IA génératives

Collaboration

Abdel Karim

Folakè Ayekoro

Koffi Albert ADANDJI

Grace Adriba

Edition

L'Autre Afrique

Maquette et mise en page

+229 97 581 067

www.lautre-afrique.com

www.lautre-afrique.com



BUDGET DE L'ÉTAT

3.551 milliards de francs CFA pour 2025

Les députés de la neuvième législature ont adopté le budget de l'État exercice 2025 le 5 décembre 2024 au Palais des Gouverneurs de Porto-Novo.

Lutte contre la pauvreté économique et sociale

Il faut dire la politique budgétaire en 2025, qui prend appui sur le PAG 2021-2026, vise dans un contexte de crises successives à accélérer la transformation structurelle de l'économie et s'attaquer concomitamment à la pauvreté économique

et sociale. Plusieurs actions d'ordre économique et social servent de leviers dans maints secteurs pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces secteurs concernent principalement : la protection sociale/les affaires sociales et la microfinance, l'emploi des jeunes et des femmes, l'énergie et l'eau, le numérique, l'éducation, la santé, l'assainissement du cadre

de vie, la sécurité et la protection civile, les sports, l'agriculture, etc. En particulier, pour le budget 2025, les dépenses à sensibilité sociale s'établissent à 1 101,710 milliards en FCFA contre 1 018,800 milliards estimés à fin décembre 2024, soit respectivement des taux de 41,50% contre 41,45% du budget général.

En ce qui concerne la croissance économique et au re-



gard de l'évolution prévisible de la conjoncture dans le monde, le rythme de création de la richesse au Bénin devrait atteindre le niveau de 6,8% en légère hausse,

comparé à celui attendu à fin décembre 2024 de 6,7%. Le niveau projeté du rythme de création de la richesse en 2025 à 6,8%, et ce malgré les effets des tensions géo-

politiques est soutenu par la politique d'allocation des ressources publiques orientée vers un meilleur ciblage de la dépense publique en faveur de l'investissement et



Un taux d'accroissement de 11%.

Les ressources et les charges du projet de loi de finances pour la gestion 2025 s'équilibrent à la somme de 3 551,005 milliards de FCFA contre 3 199,274 milliards de FCFA prévus dans la loi de finances initiale pour la gestion 2024. Il enregistre une hausse de 351,731 milliards de FCFA correspondant à un taux d'accroissement de 11%. Pour la gestion 2025, les prévisions de recettes du projet de budget de l'Etat se chiffrent à 2 367,383 milliards de FCFA contre 2 076,000 milliards de FCFA prévus en loi de finances initiale pour la gestion 2024.

L'argent à collecter par l'Etat va augmenter d'un montant de 291,383 milliards de FCFA en 2025 par rapport à la loi de finances initiale 2024. Les sources de recettes qui ont contribué à l'augmentation prévue pour 2025 se présentent comme suit :

- à l'argent qui va venir de la taxe sur la valeur ajoutée nette au niveau de la Direction générale des Impôts (+ 33 milliards de FCFA) en lien avec la mesure de délivrance de facture normalisée décidée par le Gouvernement pour mieux surveiller ces types de recettes de l'Etat ;
- aux recettes des Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital (+ 97 milliards de FCFA) ;
- à la révision à la hausse des

cotisations sociales au FNRB, principalement en lien avec l'amélioration envisagée du revenu des fonctionnaires et des effets de validation des services (+0,586 milliard de FCFA) ainsi que du produit des services intermédiaires de recettes, etc.

Les ressources provenant de l'extérieur seront, quant à elles, constituées par des dons, des appuis budgétaires et des emprunts. Quant aux ressources de financement, d'un montant de 1 183,622 milliards de FCFA, elles seront mobilisées auprès des partenaires techniques et financiers et des investisseurs.

Les dépenses de l'Etat

S'agissant des dépenses de l'Etat pour 2025, elles s'élèvent à 2 778,519 milliards de FCFA contre 2 551,700 milliards de FCFA ouverts en loi de finances initiale pour 2024.

L'accroissement, d'année en année, du volume des dépenses et plus particulièrement pour la gestion 2025 est lié aux moyens financiers importants à déployer pour la poursuite et l'achèvement de nombreux projets dans les domaines essentiels et prioritaires comme : l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'agriculture, l'énergie, le numérique, le Tourisme-Hôtellerie, la Restauration, le Cadre de vie, les infrastruc-

du social dont les secteurs principaux ont été énumérés ci-haut.

tures et les transports, l'artisanat, la protection sociale/les affaires sociales et la microfinance, l'eau, la santé, le numérique, la sécurité et la protection civile, l'emploi des jeunes, les sports, etc. Par ailleurs, cette hausse tient à l'accélération des programmes et initiatives à caractère ou sensibilité sociale pour augmenter le pouvoir d'achat des ménages et renforcer leur autonomisation économique. Les subventions sur les produits de première nécessité (lutte contre la cherté) et autres mesures de renoncement fiscal atteindraient par exemple plus de 100 milliards de FCFA en 2025.

S'agissant des dépenses de fonctionnement pour l'année 2025, elles s'élèvent à 1 644,400 milliards de FCFA contre 1 464,800 milliards ouverts en loi de finances initiale en 2024. Elles enregistrent ainsi une hausse de 179,600 milliards de FCFA, essentiellement portée par l'élargissement de l'espace budgétaire réservé aux dépenses de personnel et de transfert qui se sont accrues respectivement de 6,2% et 18,2% en lien avec l'impact financier attendu des glissements catégoriels, des recrutements programmés dans plusieurs secteurs (administration générale, santé, sécurité et défense, enseignements, etc.) ainsi que des versements d'agents occasionnels et des aspirants au





métier d'enseignant (AME) dans la fonction publique et des dépenses d'exonération fiscale.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, elles atteignent 1010,319 milliards de FCFA contre 963,400 milliards de FCFA en loi de finances initiale pour l'année 2024. Le niveau projeté des investissements en 2025 permettra d'orienter davantage les fruits de la croissance économique vers le bien-être des populations, notamment en faveur des couches les plus fragiles ou démunies à travers la poursuite de l'exécution des projets/programmes phares qui sont dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2026.

Le développement des infrastructures

Les crédits ouverts dans le projet de budget de l'Etat, gestion 2025 sont prioritairement dédiés au développement des infrastructures socioéconomiques dans tous les secteurs et l'intensification des mesures hautement sociales. Dans la dynamique des années passées, les mesures envisagées en 2025 à fort impact social et les infrastructures socioéconomiques, parmi tant d'autres, se présentent comme suit :

- Mise à disposition des élèves, des manuels et cahiers d'activités de mathématiques et de français ;

- Couverture intégrale de la prise en charge des frais d'écolage des enfants à la maternelle et au primaire et des filles des séries scientifiques dans les lycées ;

- Poursuite des activités du programme de filets de protection sociale productifs dénommé GBESSOKE orienté vers des ménages en difficulté économique ;

- Poursuite de l'exécution du Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI) et mise en place de nouveaux instruments sociaux tels que : le Programme d'appui institutionnel pour l'amélioration des environnements alimentaires (PE-A), le Programme de Nutrition de la Femme enceinte et de développement de la petite enfance, le Programme de lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire ;

- Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) avec un paquet de quatre (4) services de protection sociale qui se renforcent mutuellement, à savoir l'assurance maladie, la formation, le micro-crédit et l'assurance retraite ;

- Construction de dix-huit (18) Lycées techniques agricoles (Malanville, Ségbana, Kouandé, Djougou, Savalou, Tchaourou, Adjohoun, Allada, Bassila, Djidja, Ouèssè, Aplahoué, Zagnanado, Adja-Ouèrè, Kétou, Cobly, Athiémé et Kpomassè) ;

- Démarrage des tra-



vaux de construction des Ecoles des Métiers de l'Energie et du Développement Durable, de l'Eau et de l'Assainissement, de la Menuiserie, du Bois et de l'Aluminium, de l'automobile et des équipements industriels, du Bâtiment et des Travaux Publics, du numérique, de la mode et du vêtement, du Tourisme Hôtellerie et Restauration ;

- Poursuite de l'autonomisation énergétique du pays et de la sécurisation des approvisionnements pour un accès universel et sécurisé à l'électricité (Projet de construction de la centrale dual fuel à cycle combiné de 140 MW à 200 MW à Glo-Djig-

bé, Projet de construction de la centrale à turbine à Gaz en cycle combiné de 40 MW en IPP à Maria-Gléta, Projet de construction de quatre centrales solaires à NATITINGOU, DJOUGOU, BOHICON ET PARAKOU (avec l'appui du MCA-BENIN II) pour une puissance globale de 50 MW, Projet d'extension à 75 MW de la centrale solaire de 25 MW de POBE, Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 25 MW à Kandi) ;

- Vers le renforcement du dispositif mis en place pour la disponibilité d'eau potable pour tous (poursuite et achèvement

des travaux de réalisation et de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable en cours, démarrage des travaux de réalisation des infrastructures hydrauliques dans les villes non encore couvertes et les villes faiblement desservies par la SONEB, développement de systèmes et des approches pour une utilisation responsable et durable des ressources en eau, réhabilitation et densification des réseaux d'adduction d'eau potable dans les zones rurales, mise en place des infrastructures d'eau potable dans les écoles à cantine, densification des systèmes d'alimen-



tation en eau potable dans les périphéries des villes à forte vitesse d'extension) ;

- Poursuite des phases B du projet de réhabilitation et d'aménagement des voies des villes (Asphaltage) ;
- Poursuite de la modernisation de la gestion des déchets solides ménagers ;
- Appui à l'accessibilité aux intrants de qualité et adaptés aux zones agroécologiques pour les filières végétales prioritaires ;
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme de Modernisation des Espaces Publics de Protection Sociale et de Promotion du Genre.

Mesures fiscales Pour l'année 2025, au titre des principales mesures fiscales de soutien aux entreprises, aux ménages et au financement du développement des collectivités locales, il faut noter :

• Exonération des droits et taxes de douane et de la TVA sur les équipements et matériaux neufs importés en République du Bénin par les petites et moyennes entreprises ne bénéficiant pas d'un régime dérogatoire en vue de contribuer à l'installation et au développement des entreprises/unités artisanales et industrielles.

• Exonération des droits et taxes de douane et

de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les kits de dialyse en vue de faciliter l'accès des patients atteints d'insuffisance rénale chronique au traitement. Cette proposition se fonde sur le coût très élevé des kits, ce qui constitue un obstacle majeur à l'accès des patients à l'hémodialyse qui est une des techniques utilisées dans les hôpitaux pour la prise en charge à vie des personnes atteintes de l'insuffisance rénale chronique afin d'améliorer leur qualité de vie.

• Dispense de pénalité de retard accordée aux contribuables débiteurs de la taxe foncière unique qui payent l'intégralité de leur dette avec pour but d'aider les citoyens concernés à apurer les arriérés fiscaux et promouvoir le civisme fiscal.

• Exonération des véhicules neufs importés ou fabriqués en République du Bénin pour maintenir le cap sur la promotion des moyens de transport modernes afin de soutenir la dynamique de développement durable impulsée par le Gouvernement, notamment dans les grandes villes du pays. Cette mesure permettra non seulement de renouveler le parc automobile béninois, mais aussi et surtout de réduire l'émission du CO₂, les cas d'accidents de la circulation et la dégradation rapide des voies bitumées, etc.

• Exonération sur les récipients pour gaz compri-

més ou liquéfiés pour garantir la poursuite de la préservation de l'environnement à travers l'accès à moindre coût des récipients pour gaz comprimé et les accessoires pour gaz domestique.

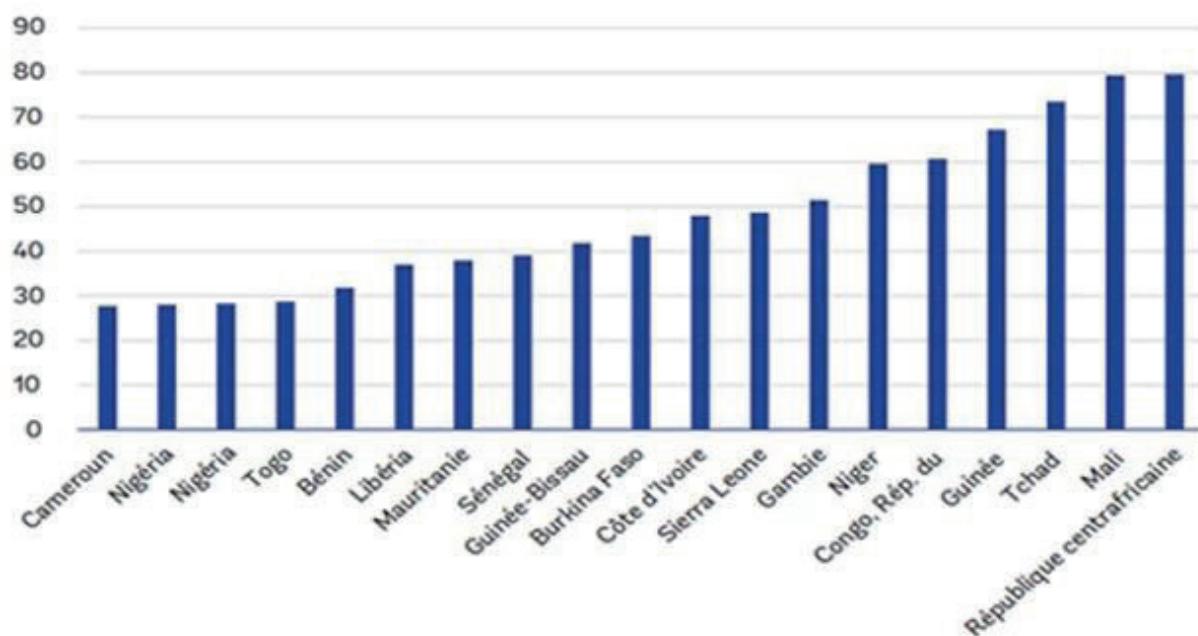
• Exonération sur les équipements et matériaux neufs ainsi que les matériaux locaux destinés à la construction ou à la rénovation des stations-service, des stations-trottoir, des cuves à pétrole et à gasoil pour garantir la poursuite de la dynamique de construction et de promotion des stations-services modernes et lutter ainsi contre le trafic illicite des produits pétroliers, source d'incendies et d'évasion fiscale.

• Extension de l'exonération sur les matériels agricoles, aux sacs d'emballages autres qu'en cartons, destinés au conditionnement des intrants ou des produits agricoles pour promouvoir le secteur agricole.

• Extension de l'exonération sur les motos électriques aux casques pour motocyclistes aux fins de permettre aux usagers d'acquérir le produit à moindre coût dans le cadre du renforcement de la sécurité routière et de la réduction des risques de blessures à la tête.

• Poursuite de la lutte contre ceux qui ne paient correctement leurs impôts (fraude fiscale) et contre ceux qui cachent l'argent dans d'autres pays (évasion fiscale).

PART DES FEMMES QUI ESTIMENT QU'UN HOMME EST EN DROIT DE BATTRE SA FEMME



BRISER LE SILENCE

Les lois sur la violence domestique protègent-elles les femmes ?

Jeanne, une jeune fille de 17 ans, parle avec douceur et courage de son expérience poignante aux auditeurs d'une radio. Élève brillante, elle rêvait de devenir avocate avant que sa vie ne bascule à l'âge de 13 ans lorsque son professeur de 6ème l'a agressée sexuellement, la laissant enceinte. Contrainte d'abandonner l'école, elle survit en faisant la vaisselle chez des particuliers. Son agresseur, impuni, a menacé de lui faire

du mal si elle s'exprimait. Jeanne n'a qu'un objectif qu'elle défend avec courage : justice pour les auteurs de violences faites aux femmes. Partout dans le monde, les violences sexistes – en particulier les violences domestiques – sont souvent évoquées à voix basse et considérées comme une affaire privée. En Afrique subsaharienne, les taux de violence sexuelle et les taux d'acceptation de cette vio-

lence sont parmi les plus élevés au monde. Alors, que faire pour briser le silence ?

Source : Banque mondiale, Promouvoir l'égalité de genre : Plan d'action régional sur l'égalité de genre en Afrique de l'Ouest et centrale 2023-2027.

Les violences faites aux femmes devraient empêcher les responsables politiques de dormir sur leurs

deux oreilles, et les arguments ne manquent pas. Il ne s'agit pas seulement d'une violation des droits humains, mais aussi d'une véritable crise de santé publique, qui nuit à l'éducation – les filles maltraitées courant un risque accru d'abandon scolaire – et qui a également un impact significatif sur la croissance économique. À elle seule, la violence domestique coûte aux pays entre 1,2 % et 2 % de leur PIB, soit l'équivalent des dépenses consacrées à l'enseignement primaire par la plupart des pays en développement. En Afrique subsaharienne, une augmentation d'un point de pourcentage de la proportion de femmes victimes de violences peut faire baisser l'activité économique jusqu'à 8 %, selon un rapport du FMI. De plus, les violences sexistes sont citées comme le principal problème en matière de droits des femmes

auquel les Africains souhaitent voir leurs gouvernements s'attaquer, comme l'ont révélé de récentes enquêtes d'Afrobaromètre. Les décideurs disposent des outils nécessaires pour lutter efficacement contre les violences sexistes, notamment par le biais de lois et de politiques axées sur la prévention, l'assistance aux victimes et l'imputabilité des auteurs. De nombreux gouvernements d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont adopté des lois et des règlements visant à éliminer les différentes formes de violence sexuelle, comme l'indique le rapport du Groupe de la Banque mondiale Les Femmes, l'Entreprise et le Droit. Au cours des dernières années, la Banque mondiale a soutenu plusieurs réformes de ce type par le biais d'opérations à l'appui des politiques de développement. La République cen-

trafricaine a ainsi rendu obligatoire la gratuité des soins de santé pour les victimes de violences sexistes, le Niger a mis en place des comités de protection de l'enfance pour lutter contre les mariages précoces, quant au Togo et au Bénin, ils ont adopté des règlements garantissant des services de soutien complets et subventionnés aux victimes de violences sexistes. Le Togo a également promulgué une nouvelle loi générale pour lutter contre les violences sexuelles à l'école. Ces lois et politiques établissent non seulement des droits et un cadre de responsabilité, mais elles peuvent aussi ouvrir la voie à un investissement accru et servir de signal fort, susceptible d'influencer les normes sociales préjudiciables. Les données montrent également que les pays dotés de lois sur la violence domestique voient les impacts éco-





nomiques liés aux violences faites aux femmes diminuer. Si les progrès sont notables, il reste encore beaucoup à faire. D'autres réformes législatives, politiques et institutionnelles peuvent être mises en place pour mieux protéger les filles et les femmes en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les mutilations génitales féminines, par exemple, sont interdites dans la plupart des pays, mais pas dans tous. Les personnes qui pratiquent ou autorisent la procédure ne sont souvent pas responsables pénalement et la pratique des mutilations génitales féminines transfrontalières n'est pas sanctionnée. La violence sexiste à l'école reste également largement ignorée par les lois et les politiques, même si près de 29 % des filles (a) en Afrique subsaharienne déclarent avoir subi des violences physiques ou sexuelles à un moment don-

né. Un travail considérable reste à mener pour mieux faire connaître et appliquer efficacement les lois et politiques existantes, notamment par le biais de la participation communautaire pour lutter contre les normes sociales préjudiciables. Les projets pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel et en Afrique subsaharienne (SWEDD et SWEDD+) aident les pays à renforcer et à mieux faire connaître leurs cadres juridiques et politiques en matière de protection des femmes et des filles, en s'appuyant sur des réseaux de praticiens du droit. Le nouveau Groupe de travail sur les réformes juridiques et politiques en matière de genre en Afrique fournit des conseils techniques et des études pour faire progresser les réformes avec le soutien de partenaires tels que le Mécanisme

de financement mondial et Affaires mondiales Canada. Alors que nous marquons le début de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, unissons-nous à l'appel pour empêcher et éradiquer toutes les formes de violence à l'égard des filles et des femmes, afin de créer un monde où les filles comme Jeanne soient libres de concrétiser leurs rêves et d'atteindre leur plein potentiel.

- - - - -
1. Témoignage recueilli dans le cadre d'une émission de radio sur les violences sexuelles en milieu scolaire, financée par le projet de la Banque mondiale pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD) au Bénin.

Source : BM
Par TRINA HAQUE & JOZEFNIEN VAN DAMME

OPÉRATION POINTUE

«Ensemble, faisons de Kpota-Colas le quartier le plus propre de Lomé» *Dixit Togbui Lanklivi 1^{er}*

La banlieue centre-est de Lomé a connu un rassemblement particulier ce samedi 14 décembre 2024. Mobilisées sous le leadership éclairé de Togbui Adjikou Lanklivi 1^{er}, chef de ce quartier, les populations ont participé à une vaste campagne d'assainissement baptisée « Opération Pointue ». L'initiative, qui a rassemblé un large éventail de la population composée de jeunes, de moins jeunes et de femmes, à travailler à redonner un visage plus reluisant et plus propre à leur habitat et espace de vie. Les volontaires ont procédé au nettoyage des rues, à l'élimination des dépotoirs sauvages et à l'entretien des espaces publics.

« Nous veillons tous à la propreté de nos cours ou de nos maisons, mais nous oublions souvent les espaces communs que nous empruntons

chaque jour. Si les rues sont propres, cela améliore notre qualité de vie. Aujourd'hui marque le début d'une dynamique que nous voulons durable. Ensemble, faisons de Kpota-Colas le quartier le plus propre de Lomé », a indiqué au cours de cette opération, Togbui Lanklivi 1^{er}.

Pour accompagner cet effort collectif, le chef de quartier a équipé le Comité de Développement du Quartier (CDQ) d'une dizaine de brouettes, de râtaux et de gants, financés sur fonds propres. Le matériel sera mis à disposition pour de futures actions du genre renforçant l'engagement civique des résidents. L'opération ne s'est pas arrêtée là. Grâce à la mobilisation de tracteurs et de camions dépêchés par Togbui Lanklivi 1^{er}, plusieurs rues non bitumées du quartier ont été reprofilées en vue de facilit

ter la circulation et améliorer la mobilité des usagers. « Le développement de notre communauté est une responsabilité partagée. L'État et le gouvernement ne peuvent pas tout faire seuls. À notre échelle, nous devons agir pour transformer nos quartiers et nos villes. C'est dans cet esprit que je continuerai d'œuvrer pour le bien-être de nos concitoyens », a souligné le chef coutumier appelant à un engagement citoyen plus renforcé.

Reconnu pour ses nombreuses actions sociales, Togbui Adjikou Lanklivi 1^{er} est perçu comme un acteur clé de développement local à Adakpamé-Kpota-Colas. Sa vision de quartier propre, fonctionnel et solidaire témoigne de son leadership et de son attachement à l'amélioration des conditions de vie de sa communauté.





GLO-DJIGBÉ INDUSTRIAL ZONE ZÈ-BÉNIN (GDIZ)

—
ACCÉLÉRATEUR DE TRANSFORMATION





GDIZ AU BÉNIN

Le Ministre d'État Abdoulaye Bio Tchané impressionné par le transfert de technologies

Le Ministre d'État chargé du développement et de la coordination de l'action gouvernementale, Abdoulaye Bio Tchané a effectué ce jeudi 05 décembre 2024 une visite au sein de la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) pour constater le niveau d'avancement des travaux ainsi que le développement des entreprises déjà installées.

Pour toucher du doigt l'évolution des travaux, après sa dernière visite qui remonte à juin, le ministre d'État Abdoulaye Bio Tchané accompagné

de quelques membres de son cabinet a été accueilli à leur arrivée par le Directeur général de la Société d'investissement et de promotion de l'industrie du Bénin (Sipi-Bénin) et celui de l'Agence de promotion

des investissements et des exportations (Apiex), Après quelques conciliabules, la délégation ministérielle et les directeurs généraux de la Sipi-Bénin et de l'Aoiex se sont dirigés vers la salle de conférence où ils se sont



entretenus sur les dernières avancées au sein de cette Zone ainsi que les défis auxquels il peut être confronté. Après plusieurs minutes d'échanges entre les parties, Abdoulaye Bio Tchané et son équipe ont eu droit à une vi-

site guidée sur le site. La visite a conduit la délégation ministérielle au Port sec de la Gidz, à l'entrepôt de cajou et à l'usine intégrée de textile. A entendre le Ministre d'État chargé du développement et de la coordination de l'ac-

tion gouvernementale, il est venu pour constater l'état d'avancement des travaux de la Zone et d'installation des usines, les travaux d'infrastructures autour et éventuellement les problèmes qui sont là et auxquels il faut



trouver assez vite une solution. Il s'est dit très satisfait de ce qu'il a vu lors de cette séance de travail avec les Dg de la Sipi-Bénin et d'Apiex. L'objectif du gouvernement, selon lui, est de transformer les matières premières produites localement avant de les exporter. Ce qui permet, dit-il, de gagner de la valeur ajoutée. Il a expliqué par exemple qu'un kilo de coton brut rapporte moins qu'un kilo de coton transformé. Cela crée également, d'après ses dires, des emplois, avec plus de 14 000 postes déjà créés, et des perspectives d'augmentation significative l'année prochaine. De plus, il s'est dit impressionné par le transfert de technologies, les jeunes Béninois ayant rapidement acquis, selon son témoignage, les compétences nécessaires pour gérer les usines. C'est un développement très positif à souli-

gner, a-t-il laissé entendre. En ce qui concerne les perspectives, Abdoulaye Bio Tchané a affirmé qu'elles sont au vert et seront encore meilleures. Il a salué la vision du Président Patrice Talon qui a eu à dire que désormais, le pays allait transformer ses matières sur le site. « Et, nous avons créé à cet effet cette Zone économique et spéciale. Donc félicitations aux équipes de la Sipi, aux équipes de l'Apiex qui au jour le jour sont chargées de la conduite quotidienne de ces travaux. Pour ce qui nous concerne, il s'agit de venir de temps en temps regarder et leur donner le coup de pouce nécessaire pour faire avancer plus vite les réalisations », a-t-il lâché. Roland Affanou

Par Roland Affanou

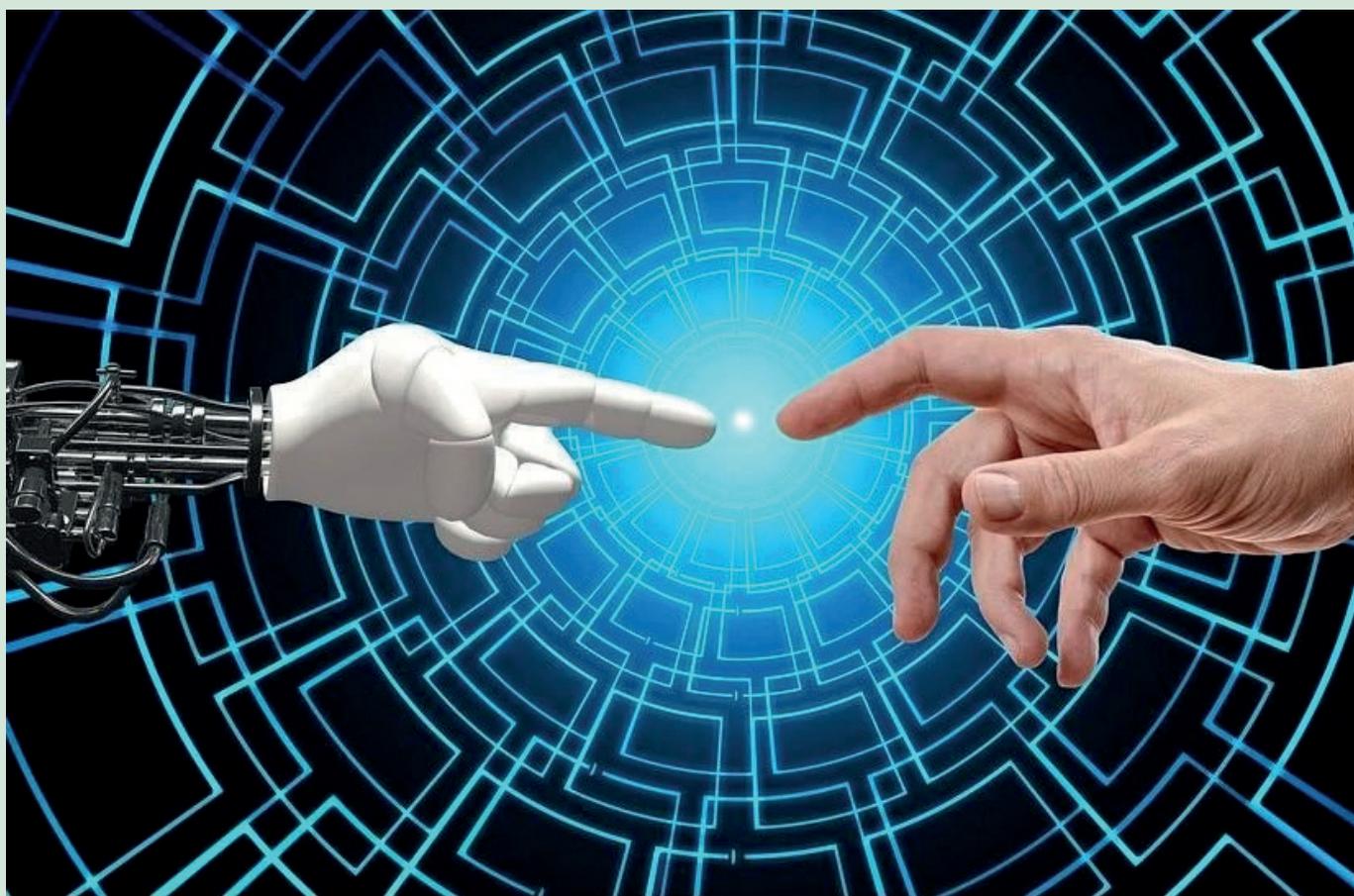


OPINION

De Cyrille Djami

Les IA génératives : des assistants, pas des remplaçants

(2^{ème} partie)



Dans une tribune précédente, nous avons souligné l'urgence pour les journalistes africains de s'approprier les intelligences artificielles génératives. Ces

technologies, telles que ChatGPT ou MidJourney, permettent de relever des défis structurels comme le manque de ressources, tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Cependant, l'enthousiasme pour ces ou-

tils ne doit pas faire perdre de vue une vérité essentielle : c'est le journaliste, et non la machine, qui reste le garant de la qualité et de l'intégrité de l'information produite. Des exemples internationaux viennent appuyer cette



réalité. Le Washington Post, par exemple, utilise Heliograf, une IA générant automatiquement des articles factuels sur des événements récurrents comme les élections ou les compétitions sportives. L'objectif est clair : déléguer les tâches répétitives pour permettre aux journalistes de se concentrer sur des enquêtes plus complexes. Toutefois, chaque contenu produit est soumis à une supervision humaine stricte, garantissant sa qualité et sa contextualisation. Ce modèle souligne le rôle complémentaire que l'IA peut jouer, comme un assistant et non un remplaçant. À l'opposé, l'expérience du site américain CNET, qui a utilisé une IA pour rédiger des articles financiers, rappelle les risques d'une automatisation incontrôlée. Les erreurs publiées, parfois significatives, ont nui à la crédibilité du média et soulignent les limites d'une IA laissée sans garde-fou. Ces cas montrent que l'intelligence artificielle, aussi avancée soit-elle, reste dépendante de la qualité des données et de l'expertise humaine pour éviter les biais et garantir la pertinence. En Afrique, le défi est encore plus grand. Les réalités locales étant souvent peu représentées dans les bases de données mondiales, le risque de produire des contenus imprécis ou stéréotypés est accru. Par exemple, une IA

pourrait mal interpréter des faits liés à des enjeux culturels ou politiques spécifiques à un pays. Ici, le rôle du journaliste est fondamental : analyser, adapter et enrichir le contenu généré pour qu'il reflète fidèlement les réalités africaines.

Par ailleurs, l'utilisation des IA génératives soulève des questions éthiques majeures. Dans un souci de transparence, certaines rédactions, comme celles du Guardian, précisent systématiquement si un contenu a été produit ou co-produit par une IA. Cette pratique, encore peu répandue sur le continent, pourrait inspirer les médias africains à établir des chartes de transparence pour renforcer la confiance de leur lectorat.

Il serait également illusoire de croire que ces outils réduiront les responsabilités des journalistes. Bien au contraire, ils redéfinissent leurs compétences. Maîtriser les outils d'IA générative devient un impératif, non seulement pour exploiter leur plein potentiel, mais aussi pour en limiter les dérives. Des formations adaptées sont essentielles pour que les professionnels puissent intégrer ces technologies sans sacrifier leur rôle critique de gardiens de l'information.

L'intelligence artificielle générative n'est pas une menace pour le journalisme, mais une opportunité. Elle

libère du temps, améliore l'efficacité et permet d'atteindre des publics diversifiés. Cependant, elle ne remplace ni le discernement humain ni la responsabilité éthique inhérente au métier. L'avenir réside dans un équilibre : exploiter la puissance de ces outils tout en conservant le contrôle éditorial.

Ainsi, adopter l'IA générative, c'est s'ouvrir à de nouvelles possibilités, mais toujours dans une posture de vigilance. Le journaliste reste l'architecte de l'information, garant de sa pertinence et de son authenticité.

Dans une prochaine réflexion, nous nous pencherons sur une facette cruciale de cette révolution : comment les journalistes peuvent préserver leur indépendance intellectuelle et leur authenticité tout en utilisant ces outils comme des assistants de pointe.



Par Cyrille Djami,
Consultant en communication stratégique et fondateur de CommsOfAfrica

OPINION

De Cyrille Djami

Préserver l'indépendance journalistique à l'ère des IA génératives

(3^{ème} et dernière partie)



A l'ère où les intelligences artificielles génératives redéfinissent le paysage médiatique, une question brûlante émerge : les journalistes sauront-ils préserver leur rôle de gardiens de l'intégrité et de la vérité, ou céderont-ils au mirage de la facilité technologique ? Dans nos deux précédentes tribunes, nous avons exploré l'urgence pour les journalistes africains de s'approprier ces technologies, tout

en soulignant leur rôle d'assistants précieux plutôt que de substituts. Nous avons également mis en garde contre les risques d'une dépendance excessive, qui pourrait compromettre la qualité et l'intégrité de l'information. Aujourd'hui, nous abordons un enjeu tout aussi crucial : comment garantir l'indépendance intellectuelle et préserver l'authenticité journalistique dans ce nouvel écosystème technologique ?

Les menaces : biais, standardisation et dilution des compétences

Les intelligences artificielles génératives, telles que ChatGPT ou Bard, sont des outils impressionnants, mais elles s'appuient sur des bases de données massives, souvent entachées de biais. Par exemple, des études ont montré que des algorithmes peuvent am-

plifier des stéréotypes ou propager des informations erronées en raison de données mal calibrées. En 2023, un cas marquant a impliqué une rédaction américaine qui, après avoir utilisé une IA pour générer des articles, a dû retirer plusieurs publications contenant des erreurs factuelles majeures.

Par ailleurs, la standardisation des contenus est une autre menace. Si les journalistes s'en remettent trop aux IA, les angles originaux pourraient disparaître, au profit de récits aseptisés. Imaginez un reportage sur les manifestations au Kenya ou sur la crise énergétique en Afrique du Sud : seuls les journalistes sur le terrain, armés de leur intuition et de leur sensibilité, peuvent capturer les nuances et l'essence de ces événements.

Enfin, le risque de dilution des compétences humaines est réel. Trop s'appuyer sur la technologie pourrait affaiblir des savoir-faire fondamentaux tels que l'investigation, la vérification des faits ou l'écriture narrative, transformant les journalistes en simples superviseurs de machines.

Reprendre le contrôle : l'humain au centre du processus

La clé pour éviter ces écueils est de réaffirmer la place centrale de l'humain dans la production d'information. Chaque contenu généré par

une IA doit être minutieusement analysé, contextualisé et, si nécessaire, révisé. Ce rôle critique incombe au journaliste, garant de la véracité et de la pertinence des informations publiées.

De plus, une compréhension approfondie des outils technologiques est indispensable. Les rédactions doivent offrir des formations sur les capacités et les limites des IA. Par exemple, Reuters a récemment mis en place un programme de sensibilisation pour ses journalistes, leur apprenant à identifier les biais potentiels dans les contenus générés par l'IA. Ces initiatives doivent être encouragées et généralisées.

Enfin, les journalistes doivent se rappeler qu'ils sont les architectes de l'information. Une interview avec une personnalité influente ou un reportage sur un conflit en cours nécessite une finesse et une empathie que les algorithmes ne peuvent égaler. Ces outils doivent être utilisés pour libérer du temps pour des tâches complexes, mais jamais pour les remplacer.

Allier technologie et humanité : un avenir prometteur

Plutôt que de percevoir ces technologies comme des menaces, les journalistes doivent les voir comme des tremplins pour un journalisme plus audacieux et en-

gagé. Mais cet avenir repose sur un principe fondamental : l'indépendance intellectuelle n'est pas négociable. Elle doit s'appuyer sur une vigilance constante et une réflexion critique, permettant d'exploiter les capacités des IA tout en restant fidèle à l'éthique journalistique.

Le défi de demain ne sera pas seulement d'utiliser les IA à bon escient, mais de les humaniser, en veillant à ce qu'elles servent la créativité, l'intégrité et l'engagement du journalisme. Dans un monde où la technologie évolue à une vitesse vertigineuse, les journalistes doivent être les remparts contre l'information aseptisée et décontextualisée, tout en exploitant ces outils pour porter leur métier à de nouveaux sommets.



Par Cyrille Djami,
*Consultant en communication
stratégique et fondateur
de CommsOfAfrica*

BIIC ONLINE

PARTICULIER

**Ma banque
partout avec moi**

Pratique, sécurisée
et gratuite



www.biiconline.com



digital